



## L'Islam a été bâti sur cinq piliers

D'après Abû 'Abd ar-Rahmân, 'Abd Allâh b. 'Umar — qu'Allah les agrée —, j'ai entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : " L'Islam a été bâti sur cinq piliers : l'attestation qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et que Muḥammad est le serviteur d'Allah et Son Messenger, l'accomplissement de la prière, l'acquiescement de l'aumône légale, le pèlerinage à la Demeure et le jeûne de Ramadan. "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète ﷺ a comparé l'islam à un édifice solide reposant sur cinq piliers qui supporte cette structure et le reste des caractéristiques de l'Islam est comme le parachèvement de la structure. Le premier de ces piliers est : la double attestation, à savoir : l'attestation qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et que Muhammad est le Messenger d'Allah. Cette double attestation est un seul pilier et l'une ne va pas sans l'autre. Le serviteur prononce celle-ci en reconnaissant l'Unicité d'Allah et le fait qu'Il mérite l'adoration, Seul, en dehors de quiconque, il œuvre selon ses implications et il croit au Message de Muhammad ﷺ en le suivant. Le second pilier est : l'établissement de la prière qui correspond aux cinq prières obligatoires, de jour comme de nuit : Al Fajr, Adh-Dhuhr, Al 'Asr, Al Maghrib et Al 'Ichâ', avec leurs conditions, leurs piliers et leurs devoirs. Le troisième pilier est : l'acquiescement de l'aumône obligatoire qui est une adoration financière obligatoire pour tout bien ou argent qui atteint une valeur déterminée dans la Législation et qu'on donne ensuite à quiconque la mérite. Le quatrième pilier est : le pèlerinage qui est le fait de se rendre à La Mecque pour y accomplir les rites du pèlerinage en guise de dévouement pour Allah ﷻ. Le cinquième pilier est : le jeûne de Ramadân. C'est le fait de s'abstenir de manger et boire ainsi que d'autres choses qui rompent le jeûne en ayant l'intention de se dévouer à Allah. Le jeûne dure du lever de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/66512>

